

■ **Cadem SA**, à Neuchâtel, achat, stockage, transport et vente d'énergie, etc. (FOSC du 22.10.2002, p. 7). La procuration de Giuntoli Jacques est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Berger Thierry Pierre, de Prez-vers-Noréaz, à Neuchâtel.
Journal no 572 du 04.03.2003
(00897648 / CH-645.1.004.701-1)